

MARS 2023 | NUMÉRO 34

L'À PROPOS

VOTRE JOURNAL MUNICIPAL

DANS CE NUMÉRO

Votre conseil municipal.....	2
Mot du maire.....	3
Taxes.....	4
Invitation.....	4
Offres d'emploi.....	4
À propos de l'écocentre.....	5
Mots croisés.....	5
Permis et certificats.....	6
Abris d'auto et clôtures à neige.....	6
Rappels importants.....	7
Avertisseurs de fumée.....	7
À propos du budget.....	8
Bref survol historique.....	9
À propos du CCU.....	10
L'horoscope du Beaupréen.....	10
La Bibliothèque La Plume D'Oie.....	11
Camp d'été intermunicipal.....	11
Centre Multifonctionnel.....	11
Nous joindre.....	12



VILLE DE BEAUPRÉ



La passion de vivre ensemble !

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL



Maire

Pierre Renaud



Conseillère #1

Nancy Pelletier



Conseiller #2

Christian Blouin



Conseiller #3

Michel Auger



Conseiller #4

Serge Simard



Conseiller #5

Michel Beaumont



Conseillère #6

Michèle Abdelnour

Pour joindre vos élus :

Coordonnées disponibles sur le site internet de la Ville www.villedebeaupre.com dans l'onglet « Vie municipale » et « Organisation municipale, Conseil municipal »

LES SÉANCES DU CONSEIL

Le conseil municipal vous invite à venir discuter des sujets qui vous intéressent ou qui vous préoccupent lors des prochaines séances qui se tiendront à 19 h 30 au 10995, rue des Montagnards aux dates suivantes :

- Lundi 6 mars ;
- Lundi 3 avril ;
- Lundi 1er mai.

LE MOT DU MAIRE

Par Pierre Renaud, maire

Bonjour à tous,
Citoyennes et citoyens de Beaupré,

L'année 2023 sera marquée par la réalisation de nombreux projets. Alors que certains dossiers ne se sont pas concrétisés en 2022 pour diverses raisons comme la pénurie de main-d'œuvre, les prochains mois seront fort occupés. Rapidement, il y aura d'autres rues en construction, de nouveaux développements domiciliaires et l'acquisition définitive des terrains de l'ancienne usine AbitibiBowater.

Depuis son ouverture, l'achalandage au Centre aquatique n'a cessé de croître. Votre intérêt grandissant envers les installations aquatiques nous confirme qu'une piscine intérieure était un besoin pour les résidents de la Côte-de-Beaupré. Nous sommes toujours en négociations avec les autres municipalités afin d'impliquer davantage de citoyens. Nous vous tiendrons informés des avancements dans ce dossier.

Plusieurs nouveaux employés se sont joints à la Ville, nous leur souhaitons la bienvenue!

Nous avons également une nouvelle employée qui se chargera d'actualiser l'image et de dynamiser les canaux de communication de la Ville.

De plus, des discussions sont en cours pour l'acquisition du presbytère et de l'église. Si vous avez des suggestions à faire pour trouver de nouvelles vocations à ces bâtiments, n'hésitez pas à nous en faire part.

Salutations,

Pierre Renaud
Maire



Photo de l'ancienne usine AbitibiBowater

PREMIER VERSEMENT DOIT ÊTRE FAIT AVANT LE 15 MARS 2023 INCLUSIVEMENT

Vous pouvez acquitter votre compte de taxes de plusieurs façons :

- Par téléphone ou par internet en utilisant les modes de paiement offerts par votre institution financière;
- Dans toutes les succursales des institutions financières participantes ou encore à leur guichet automatique;
- Par la poste, en acheminant un chèque avec le coupon de paiement;
- Au bureau de l'hôtel de ville (par chèque, carte de débit ou en argent comptant). Une boîte aux lettres est installée à l'extérieure pour déposer votre chèque en cas de fermeture.
- Par retrait direct : remplir le formulaire d'adhésion et nous le faire parvenir accompagné d'un chèque avec la mention "annulé" pour adhérer au retrait direct.

Il n'est pas possible de payer sa facture de taxes à l'aide d'une carte de crédit.

INVITATION



Dans le cadre de son processus de mise à jour du Plan directeur de l'eau (PDE), l'OBV Charlevoix-Montmorency désire inviter la population de la Côte-de-Beaupré à participer à une séance de travail ayant pour thème « Regards croisés sur la mise en œuvre et les perspectives d'avenir du Plan directeur de l'eau de la zone hydrique Charlevoix-Montmorency. » Cette rencontre aura lieu le 16 mars à 19 h à la salle du Conseil de la MRC de la Côte-de-Beaupré (3, rue de la Seigneurie, Château-Richer, GoA 1No.)

Les citoyens désirant participer sont priés de confirmer leur présence préalablement à l'adresse courriel suivante :

corinne.rachiele@charlevoixmontmorency.ca

OFFRES D'EMPLOI

Tu cherches un emploi? Tu veux vivre une expérience de travail enrichissante? La Ville de Beaupré t'offre la chance de décrocher un emploi étudiant dans un milieu dynamique !

Voici les postes offerts :

- Préposés à l'entretien des parcs et espaces verts ;
- Moniteurs de camp de jour ;
- Accompagnateurs pour les enfants vivant avec un handicap ;
- Étudiant en urbanisme.

Pour postuler, faites parvenir votre curriculum vitae à l'adresse suivante : josianne.gagnon@villedebeaupre.com





À PROPOS DE L'ÉCOCENTRE

10, rue Industrielle, Beaupré.

HORAIRE D'HIVER

Janvier à mars : 2e et 4e samedis
 Décembre : 2e samedi
 Toujours de 11 h à 15 h

HORAIRE D'ÉTÉ

Du 1er avril au 16 novembre :
 Samedi de 9 h à 16 h 30
 Mercredi de 12 h à 19 h 30

MOTS CROISÉS MATÉRIAUX ACCEPTÉS À L'ÉCOCENTRE

Pour vous aider à trouver les réponses, visitez le site de la Ville dans la section « Travaux publics, Ordures et récupération » et consultez le dépliant de l'écocentre.

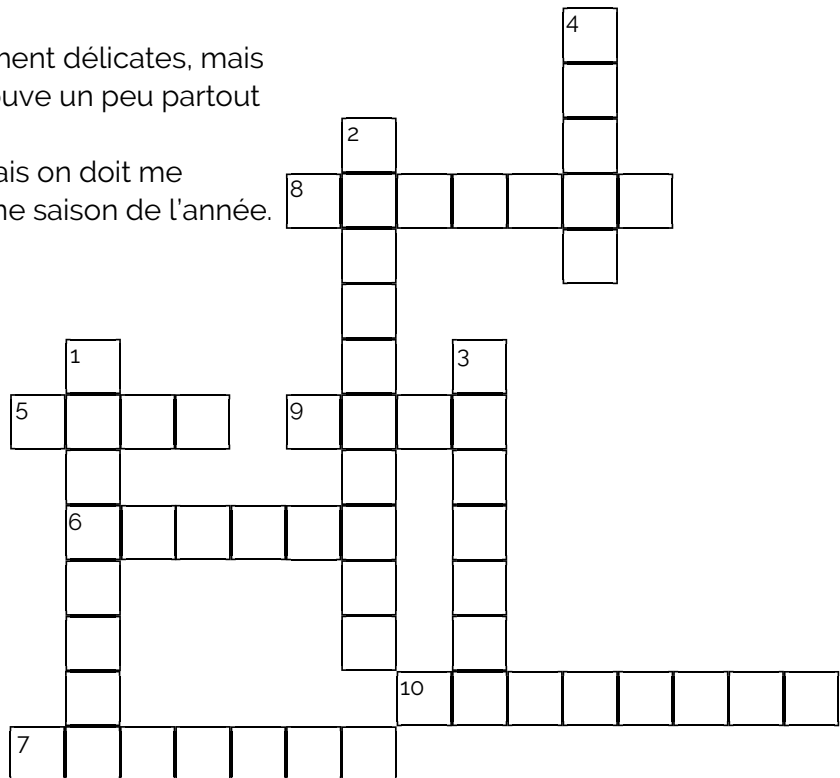
Bonne chance !

VERTICALE

- Je peux peser 10, 20, 30 ou même 100 livres et il ne faut pas oublier de m'amener à vos barbecues d'été.
- Vous ne pouvez vous empêcher de me regarder, mais je ne suis pas ce qui vous intéresse.
- Mes fibres sont naturellement délicates, mais une fois tissées, on me retrouve un peu partout dans les maisonnées.
- Je pousse rapidement, mais on doit me couper seulement durant une saison de l'année.

HORIZONTALE

- Ce que l'on touche pour éviter une malchance et qui est parfois sous forme de planche.
- Certains en trouveront sur leur cheminée, d'autres sur leur maison, mais tous pourront en trouver dans l'allée des fromages à l'épicerie.
- Les rayons du soleil me traversent sauf lorsque je suis habillé.



- Je suis un bon contenant pour les produits ménagers, mais attention, il ne faut surtout pas me brûler.
- Certains m'utilisent pour souligner une parfaite ponctualité alors que d'autres n'oublient pas de me changer dans leur détecteur de fumée.
- On me trouve dans l'atelier d'un artiste, mais on m'utilise plus souvent dans les dernières étapes de vos rénovations.

PERMIS ET CERTIFICATS

Avant d'investir dans la réalisation de travaux, il importe de consulter le service de l'urbanisme.

Cette démarche simple permet d'entreprendre correctement tout projet de construction ou de rénovation et de vous informer sur la construction d'une résidence ou d'un commerce, la rénovation, la pose d'une clôture, l'installation d'une piscine, la construction d'un cabanon ou d'un garage, les travaux de déblai ou remblai. Il y a des normes réglementaires à respecter en plus de répondre au principe d'équité envers la collectivité.

N'hésitez pas à contacter votre service de l'urbanisme. Ils se feront un plaisir de répondre à vos questions et vous conseiller pour que votre projet soit conforme et qu'il corresponde à vos aspirations.

Les coûts des différents permis ↓

Habitation	50 \$ / unité de logement
Transformation, agrandissement d'un bâtiment accessoire, d'une dépendance, d'une galerie ou d'une véranda à un usage du groupe résidentiel	15 \$
Installation d'une piscine	20 \$
Prolongation d'un permis de construction	25 \$
Construction accessoire à un usage du groupe résidentiel	20 \$
Déplacement ou démolition. Toutefois, tous les frais occasionnés à la municipalité et/ou aux entreprises d'utilités publiques pour faciliter le déménagement d'un bâtiment sont à la charge du requérant	Gratuit
Rénovation ou réparation d'un bâtiment principal résidentiel existant	25 \$ (travaux de moins de 10 000 \$) 40 \$ (travaux de 10 000 \$ et plus)
Agrandissement, transformation ou modification d'un bâtiment résidentiel existant	25 \$ (travaux de moins de 10 000 \$) 50 \$ (travaux de 10 000 \$ et plus)

Coordonnées : À l'attention de Monsieur Émile Savard, inspecteur et adjoint à l'urbanisme.
 Courriel : emile.savard@villedebeaupre.com | Téléphone : 418-827-4541



RETRAIT DES ABRIS D'AUTO ET DES CLÔTURES À NEIGE

Les clôtures à neige et les abris d'hiver servant à abriter une voiture, un passage piétonnier, de l'équipement ou l'entrée d'un bâtiment doivent être retirés avant le 15 mai 2023.

RAPPELS IMPORTANTS

LE DÉGAGEMENT DES SORTIES

En cas d'incendie, il est essentiel de pouvoir évacuer rapidement votre domicile. En hiver, l'accumulation de neige ou de glace dans vos sorties extérieures peut nuire à l'évacuation.

- Après chaque chute de neige, déneigez vos sorties, vos balcons, votre terrasse et vos fenêtres.
- Assurez-vous que les fenêtres sont déneigées et dégelées. Une fenêtre coincée par la glace peut empêcher l'évacuation.

Lors d'un incendie, vous et les membres de votre famille pourriez avoir moins de trois minutes pour sortir sains et saufs de votre domicile. Imaginez les précieuses secondes que vous perdriez si la sortie que vous deviez utiliser lors d'un incendie était enneigée!

Pensez aussi à...

Vérifier que le numéro civique de votre résidence est visible en tout temps depuis la voie publique afin de faciliter l'intervention des secours en cas de situation d'urgence.



STATIONNEMENT DE NUIT

Le stationnement de nuit entre 23 h et 7 h est interdit sur toutes les rues municipales du 15 novembre au 1er avril de chaque année, et ce, dans le but de faciliter le déneigement.

AVERTISSEUR DE FUMÉE

Une vérification qui sauve des vies

Avez-vous oublié de remplacer la pile de votre avertisseur de fumée ? Il faut aussi remplacer votre avertisseur tous les 10 ans. S'il est endommagé, poussiéreux, peinturé ou n'émet pas de signal après le remplacement de la pile, changez-le. Ne jamais dépasser la durée suggérée.



Comment savoir si notre avertisseur de fumée fonctionne bien ?

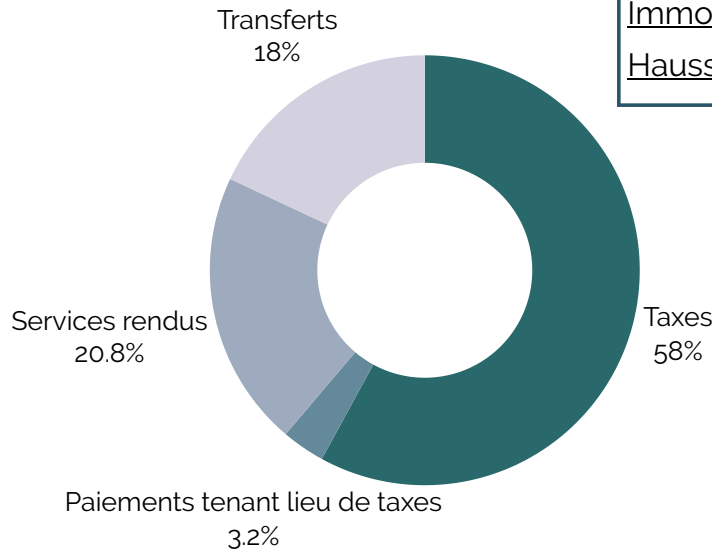
Une fois par mois, appuyez quelques secondes sur le bouton d'essai. Le signal doit se faire entendre immédiatement. Vérifiez sa capacité à détecter la fumée en éteignant une chandelle. Faites cette vérification une fois par année ou lorsque toute la famille s'est absentée plus de sept jours de la maison.

À PROPOS DU BUDGET

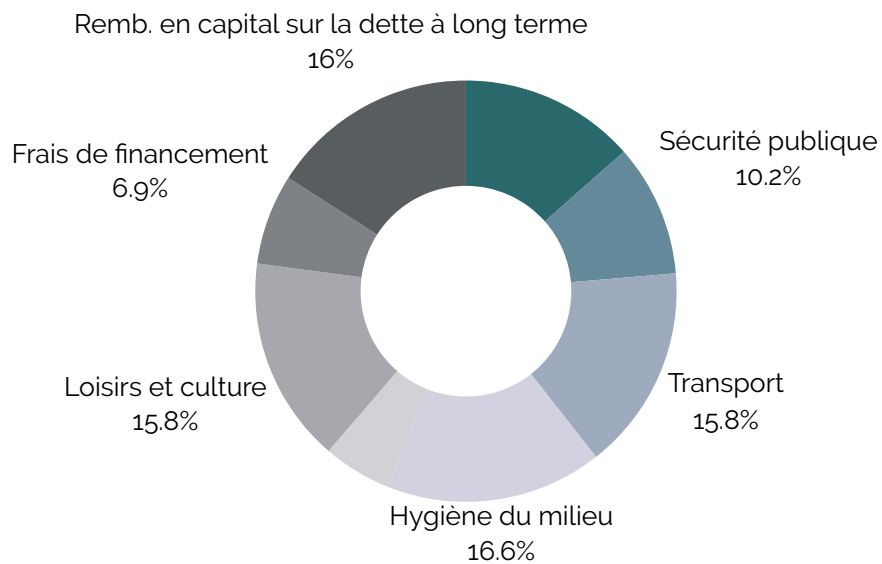
Faits saillants des prévisions budgétaires 2023

BUDGET 2023
Revenus : 16 305 110 \$
Dépenses : 12 005 990 \$
Affectations : 2 007 360 \$
Immobilisations : 4 025 680 \$
Hausse de taxes : Limitée à 4,3 %

REVENUS ↓



DÉPENSES ↓



Compte de taxes pour une maison unifamiliale moyenne (valeur : 262 600 \$)

	Total taxes foncières	Eau potable	Matières résiduelles	Traitement des eaux usées
2022	2285 \$	148 \$	114 \$	119 \$
2023	2389 \$	151 \$	109 \$	131 \$

BUDGET DÉTAILLÉ

REVENUS	
Taxes	9 448 900 \$
Paiements tenant lieu de taxes	529 810 \$
Services rendus	3 388 700 \$
Transferts	2 937 700 \$
Total revenus :	16 305 110 \$
DÉPENSES	
Administration générale	1 925 950 \$
Sécurité publique	1 451 850 \$
Transport	2 251 630 \$
Hygiène du milieu	2 373 810 \$
Santé et bien-être	2 000 \$
Urbanisme et autres	752 970 \$
Loisirs et culture	2 257 290 \$
Frais de financement	990 490 \$
Autres activités financières	2 280 800 \$
Immobilisations	4 025 680 \$
Affectations	(2 007 360 \$)
Total des dépenses après affectations	16 305 110 \$



Photo aérienne d'époque de Beaupré

À PROPOS DE BEAUPRÉ

Un bref survol de l'histoire de notre ville

C'est le 23 avril 1927 que Beaupré a été reconnue comme une municipalité civile, un peu plus d'un mois après avoir été constitué en paroisse au plan canonique.

Mais, saviez-vous qu'avant de porter le nom de « Beaupré », la municipalité s'appelait « Notre-Dame-du Rosaire » ? Or, un comté dans Montmagny portait déjà ce nom, ce qui serait devenu mélangeant et potentiellement une source d'erreur.

Selon des citoyens de l'époque, l'appellation « Beaupré » serait inspirée d'un marin breton qui, à son arrivée sur la terre ferme, s'était exclamé « Oh ! Le beau pré ! » à la vue de la belle prairie devant lui.

Cette péripétie est la raison pour laquelle nous sommes des Beaupréens et Beaupréennes, et non pas des Rosariens et Rosariennes !

À PROPOS DU CCU

Le comité consultatif d'urbanisme

Rôle du comité consultatif d'urbanisme

Le rôle du comité consultatif d'urbanisme est de fournir des recommandations au conseil municipal sur les sujets et les demandes se rapportant à l'aménagement du territoire et à l'urbanisme. C'est un comité à caractère consultatif et non décisionnel, mais qui joue un rôle important dans la mission de planification et de gestion du territoire municipal.

La mission du CCU de la Ville de Beaupré est de faire des recommandations dans l'intérêt collectif et dans la recherche de l'équilibre entre le développement et l'aménagement.

Prochaines séances du CCU : 21 mars, 18 avril et 23 mai

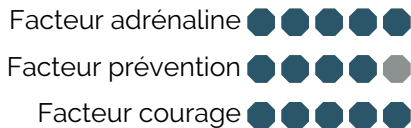
L'HOROSCOPE DU BEAUPRÉEN

Quel département de la Ville êtes-vous ?

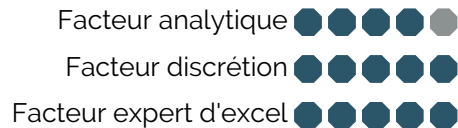
Il est l'heure de faire vos prédictions et de positionner vos astres !

Selon les facteurs présentés, quel département de la Ville vous correspond le plus ?

Sécurité incendie



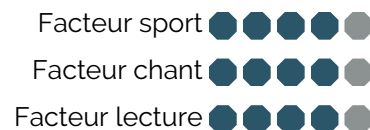
Administration



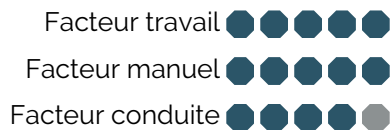
Urbanisme



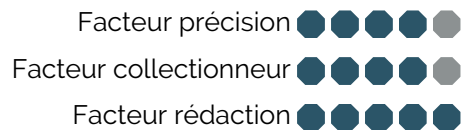
Loisirs et culture



Travaux publics



Greffe



Jean-François St-Pierre
Directeur de l'urbanisme



Photo : année inconnue

UN EMPLOYÉ D'EXCEPTION !

En janvier 2023, notre fidèle directeur de l'urbanisme a célébré ses 30 ans de services pour la Ville !

Au nom de la Ville et des citoyens et citoyennes, nous te remercions Jean-François de tout le travail accompli pour le service de l'urbanisme !

BIBLIOTHÈQUE LA PLUME D'OIE



HEURES D'OUVERTURE

Dimanche : 13 h à 15 h
Lundi : 18 h 30 à 20 h 30
Mercredi : 13 h à 15 h
Vendredi : 18 h 30 à 20 h 30

NOUS JOINDRE

11298, rue de la Salle
418 827-8483

bibliothèque@villedebeaupre.com



Vous êtes un passionné de lecture et vous souhaitez vous impliquer dans votre communauté ? Peu importe le nombre d'heures que vous êtes prêt à donner, nous avons besoin de vous à la bibliothèque La Plume d'Oie !

Vous êtes intéressé ?

Communiquez avec Marilyne Laurendeau au : 418-827-8902 poste 204

CAMP D'ÉTÉ INTERMUNICIPAL ↓

La Ville de Beaupré et la municipalité de Saint-Joachim offrent un camp de jour commun depuis plusieurs années. Le camp de jour est certifié conforme au cadre de référence de l'Association des camps du Québec depuis 2014.

Enfants avec besoin d'accompagnement

Si votre enfant a des besoins particuliers et qu'il doit être accompagné par un moniteur spécialisé, vous devez remplir et faire parvenir votre formulaire de demande avant le 27 mars.

Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec Marilyne Laurendeau au 418 827-8902 ou à marilyne.laurendeau@villedebeaupre.com.

Programmation

La programmation sera disponible dès la mi-avril sur notre page Facebook !

Inscriptions

Du 18 avril au 23 mai, en ligne et en personne.



CENTRE MULTIFONCTIONNEL

HEURES D'OUVERTURE

Lundi au vendredi : 7 h à 22 h
Samedi et dimanche : 8 h 30 à 16 h

POUR NOUS JOINDRE

Téléphone : 418-827-8902
Courriel : cmb@villedebeaupre.com

équi
justice

DE LA CAPITALE-NATIONALE

MÉDIATEURS BÉNÉVOLES RECHERCHÉS POUR LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ

Rôle : écouter, accompagner et soutenir des personnes vivant un conflit. Explorer leurs attentes, leurs options et réunir des conditions favorables au dialogue.

ÇA VOUS INTÉRESSE?

Pour tous les détails : kgodbout@equijustice.ca



**Un lampadaire brûlé ? Un graffiti ?
Un panneau de signalisation
tombé ? Un nid de poule ?**

Vous désirez informer la Ville d'une situation non urgente? Vous pouvez le faire à l'aide de votre téléphone intelligent.

BON À SAVOIR

Pour nous joindre

HÔTEL DE VILLE

10995, rue des Montagnards, Beupré (Qc) G0A 1E0
Courriel : mairie@villedebeaupre.com
Téléphone : 418-827-4541
Télécopieur : 418-827-3818

HEURES D'OUVERTURE

Lundi au jeudi de 8 h 45 à 12 h et 13 h à 16 h 30
Vendredi de 8 h 30 à 12 h et 13 h à 15 h



TRAVAUX PUBLICS

Si la situation est urgente et nécessite l'intervention immédiate des travaux publics, comme un refoulement d'égout, un bris d'aqueduc, etc., et que c'est en dehors des heures normales de bureau, vous pouvez communiquer avec la voirie au 418-827-8901.

ÊTES-VOUS ABONNÉ ?

N'attendez plus pour ne rien manquer !



Page Facebook
Centre aquatique



Page Facebook
Ville de Beupré



Page Facebook
Camp de jour



Site de la Ville
pour l'infolettre

JOURNAL L'À PROPOS MARS 2023 | NUMÉRO 34

Conception et rédaction : Camille Gosselin, coordonnatrice aux communications
Courriel : camille.gosselin@villedebeaupre.com | Téléphone : 418-827-4541 poste 231